

## COMPTE-RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL EN DATE DU 24 JUIN 2014

Convocations du 19 juin 2014.

Présents tous les conseillers, sauf M. Damien SAUBION, excusé.

Secrétaire : M. Johnny DROZ-GREY

---

Rénovation Monuments aux morts /Demande de subvention parlementaire

Après étude des 3 devis pour la rénovation du monument et de l'aménagement d'un chemin entre la mairie et le monument, le Conseil Municipal choisit l'entreprise Bole.

Pour la partie électricité, la société Balossi est retenue.

Pour la barrière, l'entreprise DB est sélectionnée.

L'enveloppe globale s'élève à 16'394,00 Euro HT.

**DELIBERATION** : Le Conseil Municipal autorise Madame Le Maire à demander une subvention parlementaire

**DELIBERATION** : Le Conseil Municipal autorise Madame Le Maire à demander une subvention auprès de l'ETAT au titre de la DETR (Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux)

**DELIBERATION** : Le Conseil Municipal autorise Madame Le Maire à demander une subvention auprès de l'ONAC (Office National des Anciens Combattants et victimes de guerre)

### Questions diverses :

- Construction de deux locaux pour les poubelles de la commune et poubelles collectives (à proximité de la salle des fêtes et sous les escaliers du bâtiment abritant la mairie).
- Règlement de la salle des fêtes modifié avec la mise en place de la redevance incitative prévue dès l'automne 2014, une taxe viendra s'ajouter aux frais de location.
- Demande de la Présidente du Syndicat Scolaire pour utiliser la grande salle des fêtes en hiver : demande acceptée.
- Cours de Gym : demande faite pour utiliser la grande salle des fêtes le mardi soir de 20h00 à 21h00.
- Travaux de voiries : passages piétons de l'école et de la salle des fêtes seront refaits, ainsi que les places pour handicapés.
- Travaux dans école :
  - o Colmater la fuite de la toiture,
  - o Revoir l'entrée extérieure de la cour d'école (portail coulissant et mise à niveau du sol),
  - o Sous le préau revoir l'installation électrique et mise en place d'un tableau d'affichage,
  - o Entrée intérieure : nettoyage assuré par l'Equipe Municipale le lundi 07 juillet, rafraichissement murs et plafonds
- Marche gourmande : apéritif offert par la Commune.

### **RAPPEL DE CERTAINES REGLES DU CODE LA ROUTE :**

- Surveiller votre vitesse dans le village
- Respecter les panneaux de signalisation, notamment rue de la Limonaderie : sens interdit et sens unique
- Eviter les stationnements gênants dans les ronds points et vers la croix.

**FERMETURE DU SECRETARIAT DE MAIRIE : DU 20 JUILLET AU 05 AOUT 2014 INCLUS**